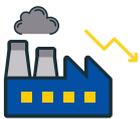


LE PACTE VERT EUROPÉEN : L'UNION EUROPÉENNE VISE LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE DÈS 2050

Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

- ✓ Une feuille de route ambitieuse d'ici 2050 : le Pacte Vert européen
- ✓ Un vaste paquet législatif qui décline cette ambition d'ici 2030 : « Ajustement à l'objectif 55 » :



-55%

réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990



-11,7%

de réduction de la consommation énergétique finale



42,5%

d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale



3 Mds

d'arbres plantés dans l'UE

- ✓ Dans le domaine des transports, plusieurs règlements visent à réduire les émissions de GES des divers modes de transports de 90% d'ici 2050 :
 - fin des véhicules neufs émettant du CO2 : 2035
 - baisse des émissions de CO2 des véhicules (- 55% pour les voitures en 2030 par rapport à 2021)
 - normes Euro7 : durcissement de l'encadrement des émissions de particules polluantes
- ✓ Le Système d'Échanges de Quotas d'Émissions (SEQE) est étendu aux secteurs du bâtiment et du secteur routier
- ✓ Le « Fonds Social pour le Climat » rendra cette transition plus inclusive socialement: 65 milliards d'euros de recettes du SEQE accompagneront les citoyens et les entreprises les plus vulnérables
- ✓ Les financements européens sont orientés vers la transition énergétique et climatique, avec notamment:
 - la politique de cohésion : plus de 30% des fonds structurels (soit plus de 100 milliards)
 - le plan de relance européen, NextGenerationEU : 37% minimum des plans nationaux de relance et de résilience (soit plus de 250 milliards)

En France :

- La France soutient l'ambition de neutralité carbone en 2050, et les objectifs 2030 du paquet « Ajustement 55 »
- Son Plan National Intégré Énergie – Climat détaille la façon dont elle compte atteindre les objectifs fixés conjointement au niveau de l'UE pour 2035 et 2050
- Près de 50% de son plan de relance et de résilience (40 Mds d'euros financés par l'UE) est dédié aux objectifs du Pacte Vert
- Un Secrétariat Général à la Planification écologique, créé en juillet 2022, planifie et coordonne les politiques publiques liées au Pacte Vert